



## Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En raison de la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 qui s'est répandue au Canada et à l'ensemble, des activités économiques du pays sont présentement affectées. Les conditions liées à cette pandémie évoluent rapidement et les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des mesures d'urgence afin de mitiger la propagation du virus et de protéger la population. Des mesures ont été prises par la santé publique afin de pratiquer la distanciation sociale et le confinement des gens pour une période indéterminée. Conformément aux directives du Ministère des Affaires Municipales nous tenons la séance du conseil à huis clos, par conférence téléphonique. L'enregistrement sera disponible.

### **Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 11 mai 2020.**

Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil siège en séance ordinaire ce 11 mai 2020 par voie de téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry et Karina Poudrier

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, sont également présents Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Gaby Tessier, inspecteur.

---

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

### **1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2020.066

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

Considérant que les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020 ;

Considérant l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la santé et des services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à être présents et à prendre part délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**

---



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.067

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de mars 2020 ;
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Don – Rona
  - 7.2 Demande distribution masques;
8. Administration ;
  - 8.1 Adoption règlement #466-2020, modifiant le règlement 465-2020 –
  - 8.2 Entretien des terrains municipaux ;
  - 8.3 Atelier formation Infotech;
  - 8.4 ADMQ – webinaire;
  - 8.5 Terrain – études environnementales
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture au 30 avril 2020
10. Voirie et Urbanismes ;
  - 10.1
11. Loisirs ;
  - 11.1 Bibliothèque ;
    - 11.1.2 Signature entente intermunicipale – prêt de livres
  - 11.2 Fête St-Jean-Baptiste;
12. Hygiène du milieu ;
  - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
13. Varia ;
14. Dépôt et rapport des comités ;
15. Période de questions ;
16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE AVRIL 2020 ;**

2020.068

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter le procès-verbal d'avril 2020 tel que rédigé.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**4. CORRESPONDANCE;**

Le maire fait la lecture de la correspondance.

---

**5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;**

2020.069

Considérant les déboursés en date du 11 mai 2020, déboursés effectués durant le mois :

**Comptes payés durant le mois et au 11 mai 2020;1**

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (avril 2020) .....	12 101.19\$
	Int. (site internet avril)	57.43\$



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Hydro Québec (luminaires)	62.96\$
9070 annulé	
9071 Mun. Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil (incendie mars 2020)	4337.28\$
9072 Infotech (banque 14 heures)	1 287.72\$
9073 Excavation J.Noël Francoeur (déneigement)	22 969.53\$
9074 Poste Canada (poste journal)	87.77\$
<b>Total :</b>	<b>40 903.88\$</b>

**Comptes à payer au 11 mai 2020:**

#	Fournisseurs (description).....	montant
9075	Cie Chemin de fer (entretien passage à niveau)	622.50\$
9076	Condor (asphalte froide)	267.32\$
9077	Mégaburo (papier 11 X 17 et chemises)	83.46\$
9078	FBL (mandat audit 2019)	7 645.84\$
9079	Therrien Coutur (honoraires professionnel)	4 717.54\$
9080	MRC Drummond (Quote-part mai 2020)	6 566.87\$
9081	Mun. Village NDBC (réparer clôture parc, dépenses biblio)	1 031.59\$
9082	R.G.M.R. Bas St-François (quote-part mai 2020)	9 200.83\$
9083	annulé	
9084	Supérieur Propane (propane garage)	531.50\$
9085	Thomas Caya (poussière de roches)	49.05\$
9086	Xerox (photocopies)	233.20\$
9087	Copernic (adhésion)	50.00\$
9088	Les entreprises Forcier (nettoyage rue, piste cyclable, pont)	1 488.93\$
9089	Excavation JMR inc. (défaire barrage castor)	344.93\$
9090	L'union Vie (assurance collective mai 2020)	845.74\$
9091	Ministre du Revenu du Québec (remises avril)	2 976.79\$
9092	Receveur général du Canada (remises avril)	1 082.97\$
<b>Total :</b>		<b>37 739.06\$</b>

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 79 717.67\$

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

---

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

---

**7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;**

**7.1 DON RONA ;**

Rona a remis un montant de 1000\$ à la quincaillerie Thomas Caya afin d'aider les gens de la municipalité dans le besoin pendant la pandémie de la Covid-19. Monsieur Caya nous demande des suggestions afin de remettre 1000\$ à un organisme qui aiderait les gens du milieu.

2020.070

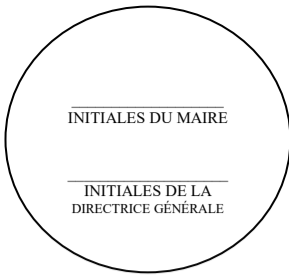
Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de proposer de remettre le don au comité de bienfaisance.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.2 DEMANDE DISTRIBUTION DE MASQUES; ;**

Une demande nous a été formulée à savoir si on distribuerait des masques dans la municipalité.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Le conseil ne donne pas suite à la demande.

---

**8. ADMINISTRATION :**

**8.1 ADOPTION RÈGLEMENT 466-2020, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 465-2020;**

2020.071

Considérant l'avis de motion donné le 13 avril 2020 par la conseillère Maureen Landry afin d'adopter le règlement 466-2020 qui modifie le règlement 465-2020 afin d'alléger la charge fiscale des citoyens au niveau des intérêts pour l'année 2020;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

RÈGLEMENT 466-2020 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT #465-2020  
RÈGLEMENT DE TAXATION 2020.

**Article 1 – Généralité**

**Article 2 - Abolition de l'article 4;**

L'article 4 – Taux d'intérêts sur les arrrages de taxes et autres créances.  
L'article est abrogé et remplacé par le suivant ;

Article 4  
Le taux d'intérêts est fixé par résolution

**Article 3 – Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

**8.2 ENTRETIEN DES TERRAIN MUNICIPAUX :**

2020.072

Considérant les propositions reçues suite l'appel d'offres sur invitation :

Coupe Coupe Pelouse	8 475 \$ ;
T.J. D'eau	9 000 \$ ;
Pelouse Desrochers	7 650 \$,

pour l'entretien de la pelouse à la halte-vélo, au bureau municipal et aux glissières de sécurité, ainsi que l'achat de fleurs et d'arbustes, leur plantation et l'entretien des plates-bandes ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu de donner pour 3 ans le contrat d'entretien des terrains municipaux à Pelouse Desrochers pour les travaux tel que décrit dans le devis pour un montant de 7 650.00\$ plus taxes sur 3 ans :

2020	2 500.00\$
2021	2 550.00\$
2022	2 600.00\$

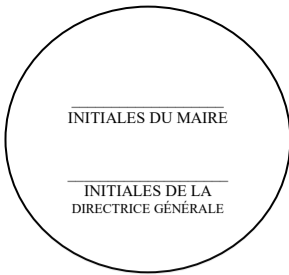
Il est également résolu d'autoriser un montant de 500\$ pour procéder à l'achat de fleurs, paillis et arbustes.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**8.3 ATELIER FORMATION INFOTECH;**

---



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.073

Considérant la tenue des ateliers de formation d'Infotech sous forme de webinaire pour 2020;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale Valérie Aubin au coût de 245\$.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.4 ADMQ - WEBINAIRE;**

2020.074

Considérant l'annulation du congrès par l'ADMQ, une série de webinaire seront offerts ;

Considérant la diffusion de 9 webinaires au coût de 375\$ pour les membres de l'ADMQ

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale Valérie Aubin aux webinaires de l'ADMQ au coût de 375\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.5 TERRAIN – ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE;**

Des informations seront prises sur les études à faire et les aides financières disponibles.

---

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE ;**

**9.1 FACTURE AU 30 AVRIL 2020;**

2020.075

Considérant la facture au 30 avril 2020 montant de 6 095.89\$;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter la facture telle que présentée au montant de 6 095.89\$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10. VOIRIE ET URBANISME ;**

---

**11 LOISIRS ;**

**11.1 BIBLIOTHÈQUE ;**

**11.1.2 SIGNATURE ENTENTE INTERMUNICIPALE – PRÊT DE LIVRES;**

2020.076

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu que le maire et la directrice générale soient et sont par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse une entente intermunicipale relative à un service de prêt de livres sur demande à intervenir avec la ville de Drummondville pour les années 2020 à 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

**11.2 FÊTE ST-JEAN-BAPTISTE:**

On va regarder si on peut faire un feu d'artifice qui serait vu partout dans la municipalité.

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU ;**

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS:**

Rapport de comité

**13. VARIA:**

---

**14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

---

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;**

2020.077

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h50

---

Stéphane Dionne  
Maire

---

Valérie Aubin, dma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, dma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière